

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 24 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 décembre à 11h00, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 19 décembre 2025, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, M. Daniel CHAMBINAUD, M. Dominique MOIRAS, Mme Catherine PAREY, M. Teddy LELONG, M. Philippe GUITTIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Était excusé et a donné pouvoir :

Mme Vanessa CHAUVEAU donne pouvoir à M. Yves VILLANUEVA,

Étaient excusés et absents :

Mme Edwige DO NASCIMENTO, Mme Stéphanie LAVIOLETTE, M. Jean-Pascal GAUTHIER, Mme Stéphanie LEPINE, M. Arnaud POULAS, M. Jérôme FERRÉ, Mme Chantal MAUPOU et Mme Ludivine SIMON.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Astrid FROMET

DELIBERATION 2025-87 : COMMANDE PUBLIQUE // MARCHÉ FOURNITURE D'ELECTRICITÉ

Vote unanimité

DELIBERATION 2025-88 : INTERCOMMUNALITE // AFFILIATION A TITRE VOLONTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU SCoT au CDG 41

Vote unanimité

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Astrid FROMET



Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA

